

NOUS RECRUTONS !



MRC
Beauce-Sartigan

DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

- Poste permanent, 35 h/semaine
- Horaire flexible (possibilité 4 jours)
- Conciliation travail-famille
- 10 journées payées pendant le congé des Fêtes
- Jusqu'à 7 jours de congé maladie par année monnayables
- Régime de retraite (employeur 6,5 %)
- Assurances collectives
- Salaire: 31,75 \$/h à 43,16 \$/h

NOS VALEURS

- Intégrité
- Respect
- Collaboration
- Reconnaissance

POSTULEZ

Entrée en fonction : Printemps 2026
Envoyez votre CV avant le
13 mars 2026 à :

direction.mrc@mrcbeauc esartigan.com

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

AMÉNAGISTE RÉGIONAL

Une MRC prospère, innovante, solidaire et attractive

PRINCIPALES TÂCHES

- œuvrer à la révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD);
- collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents documents de planification de la MRC;
- s'assurer de la conformité des règlements d'urbanisme locaux;
- participer à la planification et à la réalisation de projets en lien avec le développement et l'aménagement du territoire;
- recommander, analyser et émettre des avis en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme;
- fournir un soutien professionnel aux municipalités locales dans l'application des règlements;
- préparer des projets de règlements d'urbanisme pour les municipalités;
- répondre aux diverses demandes d'information provenant des organismes partenaires et des citoyens concernant les dossiers de la MRC relatifs à l'aménagement du territoire;
- contribuer à l'amélioration continue de ses tâches et effectuer toute autre tâche complémentaire à la demande de son supérieur.

PROFIL RECHERCHÉ

- diplôme universitaire de premier cycle en urbanisme, en aménagement du territoire, en géographie ou en lien avec la fonction;
- Expérience pertinente;
- Capacité d'analyse, de synthèse, de jugement et d'autonomie;
- habiletés communica tionnelles de vulgarisation, de présentation et de rédaction, en plus d'une bonne maîtrise du français;
- Bonne connaissance des lois et règlements touchant le monde municipal;
- Permis de conduire valide de classe 5.